



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DES MÉDIAS



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

SÉLECTION DE FIRMES/CABINETS

Pays : République du Burundi

N° du Projet : P 176396

DON IDA N° E0930-BI

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA PLANIFICATION, L'OPTIMISATION ET L'EXTENSION DU RESEAU DE COMMUNICATION GOUVERNEMENTAL (COMGOV)

RÉF. STEP: BI-PFCIGL-PIU-280521-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don d'un montant équivalant à 50 000 000 USD pour le financement du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) dont l'Objectif de Développement (ODP) est d'augmenter l'accès à l'internet à large bande, en particulier dans les communautés mal desservies et d'améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics par voie numérique.

Il a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements prévus au titre du contrat des services pour un bureau d'études chargé de l'assistance technique pour la planification, l'optimisation et l'extension du réseau de communication gouvernemental (COMGOV).

Dans le cadre de l'exécution du projet RCIP2 financé par la Banque mondiale et mis en œuvre de Mars 2008 à Février 2015 par le SETIC, le SETIC a mis en place un Système de Communication du Gouvernement qui consistait en un Système interconnectant les institutions publiques en général, dont les Ministères et les entreprises publiques et parapubliques où qu'elles soient sur le territoire national.

Ce système permet d'interconnecter les Institutions gouvernementales en un Réseau Virtuel Privé (VPN), afin de leur permettre d'échanger toutes les informations et de réaliser l'Administration en ligne. Il revêt, à ce titre, une importance capitale, et constitue une première retombée positive de la mise en place de la Dorsale Nationale à Fibre Optique BBS réalisée dans le cadre de ce projet.

La mise en place de ce système avait pour objectif général de doter le Gouvernement d'une infrastructure moderne de déploiement des services de gouvernance électronique qui permettait de disponibiliser les services suivants :

- Interconnecter tous les Ministères et toutes les Institutions de services publics dans un Intranet et dans un seul Internet Gateway: Cette boucle interconnecte les sites tels que la Présidence de la République, les Vice-présidences, le Sénat, l'Assemblée Nationale, les Ministères, les Régies, les Offices, les Administrations locales ;
- Faciliter l'accès et l'échange d'informations entre les services publics et les citoyens par le canal des services e-gouvernement ;
- Faciliter la délivrance des services par les institutions publiques au niveau central et local ;
- Etablir une infrastructure réseau moderne, sécurisée et à large bande qui interconnecte toutes les institutions ci-haut citées et qui supporte la mise en place des Applications Back-Office ;
- Faciliter une Communication Inter et Intra départementale ainsi que le partage des informations hautement sécurisé et respectant le cadre privé « privacy » ;
- Partager les ressources physiques du réseau ;
- Faciliter et renforcer la maintenance et le remplacement ;
- Faciliter les services de base (téléphonie, messagerie électronique, utilitaires de gestion de contact et d'agenda, etc...) ;
- Faciliter les services collaboratifs et services de publication dans le même intranet
- Faciliter le bon fonctionnement des sites web des ministères, des régies, offices et administrations locales, etc..

Dans sa version initiale, il était constitué par un réseau à Fibre Optique interconnectant une cinquantaine (50) d'Institutions Publiques jugées prioritaires incluant notamment les Ministères, quelques Universités, quelques hôpitaux, la BRB, l'OBR, etc...., ainsi que 8 bureaux provinciaux de l'intérieur du pays.

A travers cette Infrastructure, **le SETIC** fournit et gère à travers BBS pour une période **de 10 ans** :

- 100 Mbps de capacité internationale (Accès Internet) ;
- 420 Mbps de capacité nationale (services d'Intranet) pour la mise en œuvre d'un intranet propre ;
- Offre un espace pour l'hébergement d'applications spécialisées aux institutions connectées ;
- Offre de l'espace pour la configuration et l'hébergement des systèmes de messagerie officielle aux mêmes institutions
- Offre un espace pour l'hébergement de sites Web des institutions publiques.

Par la suite, depuis sa mise en place, à l'occasion et à travers différents appuis et interventions d'origines diverses, le réseau a continué à s'étendre pour contenir aujourd'hui plus de cent (100) institutions publiques et parapubliques incluant les gouvernorats des provinces non connectés lors de la phase initiale.

Réalisée par la société BBS dans le cadre d'un contrat de mise en place, gestion et maintenance pour une période de dix ans, cette infrastructure a rendu des services appréciables aux institutions bénéficiaires, mais fait des envieux parmi celles qui n'ont pas pu y accéder. Le contrat en cours vient à expiration avec la fin de l'année 2023.

Aujourd'hui, le SETIC voudrait procéder à son évaluation en vue de sa mise à niveau et son extension pour prendre en charge le maximum sinon l'entièreté des institutions publiques éligibles.

L'objectif général de la Mission est d'évaluer, de réaliser la Conception, l'optimisation et la Planification de l'Extension du Système de Communication gouvernemental (COMGOV) à travers tout le pays. Il consiste également à développer les spécifications techniques, ainsi que l'élaboration du DAO pour la mise à niveau du Centre d'Opération du Réseau (NOC) hébergé au niveau du SETIC et de superviser le déploiement de cette mise à niveau du NOC.

La mission du bureau se déroulera sur une durée estimée à quatre (4) mois, soit environ seize (16) semaines calendrier, non comprise la période de supervision du déploiement du NOC.

Le PAFEN invite pour le moment les Cabinets éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services ((brève présentation de leurs cabinets, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, copies des contrats déjà réalisés, etc.).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Œuvrer dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins dix ans (10) dans la réalisation d'audits de réseaux de communication, en particulier dans le secteur gouvernemental.
- Disposer de compétences techniques et des références solides pour évaluer les infrastructures, les équipements et les technologies de communication.
- Prouver une compréhension de la réglementation et les exigences spécifiques du secteur public en matière de communication électronique et de sécurité des données.
- Présenter au moins trois (3) références pertinentes de missions antérieures similaires réalisées dans le domaine de la mise en place et/ou de l'audit de réseaux de communication gouvernementaux.
- Présenter au moins une (1) référence pertinente de mission antérieure similaires de mise en place de NOC.

NB :

- Les missions similaires réalisées doivent être accompagnées des preuves de réalisation.
- Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition de Septembre 2023». En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liés à cette mission.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'un sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Le bureau de consultants sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC), conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du Lundi au Jeudi de 8 heures 12 heures et de 14 heures à 17 heures et les Vendredi de 8h à 14 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt doivent être livrées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) avant le **6/11/2023 au plus tard à 16 heures** avec mention :

« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° BI-PFCIGL-PIU-280521-CS-QCBS POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA PLANIFICATION, L'OPTIMISATION ET L'EXTENSION DU RESEAU DE COMMUNICATION GOUVERNEMENTAL (COMGOV)».

Attn: Monsieur le Coordonnateur du PAFEN

Boulevard Ndadaye Melchior, Building Orée du Golf, 4^{ème} étage

E-mail: bienvenu.irakoze@pafen.gov.bi avec copie obligatoire à pierre.ndamama@pafen.gov.bi, gaspard.mvukiye@pafen.gov.bi et mvukiyekeges@gmail.com

Pour autorisation de publication

Bienvenu IRAKOZE

Coordonnateur du PAFEN

